



Le 1er avril 2019

Chère consœur, cher confrère

La 24e édition des Arts du feu se prépare !

Cette année encore la céramique, le verre, la mosaïque et le métal seront célébrés : 52 exposants investiront la place de la Mairie de Rennes pour 4 jours d'exposition-vente et d'actions autour de nos métiers.

Toutes nos actions valorisent nos objets et nos métiers, au travers du Lieu de promotion des savoir-faire : de création (Galerie collective), technique (démonstrations et ateliers), savoir-faire de travail sur mesure (jeu «Demandez-nous la lune »). Et aussi, le picorage gastronomique «Au bol d'art », la librairie, un mini cinéma-participant à la convivialité de l'évènement.

Au travers de nos stands, nous souhaitons présenter un ensemble cohérent et vivant :

- avec la recherche toujours plus grande d'une création de qualité,
- avec une participation renouvelée en partie d'une année sur l'autre pour éviter le "toujours la même chose", et des exposants venus de Bretagne, de France, d'Europe...

C'est dans ce sens que tous les dossiers seront examinés par le comité de sélection. La ligne artistique des Arts du feu est ainsi exprimée : créativité, écriture personnelle, homogénéité de la production, technicité, situation géographique (20 % de bretons minimum pour les subventions). Une première participation n'est pas automatiquement reconductible. Le nombre des bijoutiers est limité à 6, toutes matières confondues. Ces critères sont le gage de notre pérennité.

2018 était l'année de la terre, où nous avons mis en avant la Catalogne. Nous sommes encore en réflexion sur le thème de l'année 2019.

Nous souhaitons aussi conserver un esprit convivial et joyeux : un apéritif d'inauguration, des repas en commun, des soupes faites et servies par des chefs étoilés, notre cordiale assemblée générale du samedi soir, notre journal quotidien, les démonstrations et votre présence active doivent y contribuer.

Salutations enflammées !

Le comité d'organisation (et conseil d'administration)

Conseil d'administration : Céramistes : P. Tanguy (trésorière), L. Leclere (administratrice), B. Vallet (administratrice) ; Verriers : M. Durand-Gassel (présidente), C. Le Hein (administratrice); Bijoutière : A. Jean (secrétaire adjointe); Bénévoles : Mme. Benoit (trésorière adjointe), C. Schourmlou (secrétaire), S. Poloubinski (administrateur)

Ass loi 1901. Siège social : 2 cours des Alliés, 35000 Rennes

-www.lesartsdufeu.com info@lesartsdufeu.com

tél 02 99 89 18 10



FICHE D'INFORMATION

- **Organisateurs** : l'association des Arts du feu, en partenariat avec la ville de Rennes
- **Dates** : jeudi 12 au dimanche 15 décembre inclus 2019 ; 10h -19h
- **Lieu** : place de la Mairie, Rennes (centre-ville piétonnier)

Frais de participation : 370 € pour les 4 jours comprenant :

- la cotisation en tant qu'adhérent : 15 €,
- le stand (9 m² environ), en extérieur, sous chapiteaux blancs. Avec éclairage de base et branchement (apportez vos rallonges électriques, spots, votre matériel d'exposition : tables, plots)
- le gardiennage
- la communication : affiches, abribus, radios, télévisions, journaux, les dépliants (15 000 ex), Facebook,
- notre fichier d'adresses (environ 3800),
- notre site internet avec votre page personnelle,
- des invitations pour vos clients,
- le café et chocolat chaud en permanence !

Conditions à remplir

- être un professionnel déclaré et en faire la preuve en envoyant impérativement les justificatifs décrits dans la demande d'admission/formulaire de candidature.
- être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle pour les expositions extérieures.
- vendre des objets exclusivement fabriqués par vous-même, une seule production par stand.
- ne pas sous-louer l'emplacement.
- être présent en personne sur son stand les 4 jours.
- amener une pièce d'exception pour l'Exposition Collective
- Nous vous conseillons d'avoir en votre possession votre carte de marchand ambulant (gratuite, à se procurer à la Chambre des métiers ou à la CCI)

Conditions d'exposition

- les emplacements sont déterminés par les organisateurs
- le comité d'organisation se réserve le droit de retirer les objets non représentatifs du dossier de candidature.
- l'association décline toute responsabilité en cas de vol, casse, tempête, risques naturels.
- repas : des repas communs (midi : soupe des chefs...) nourriront une ambiance conviviale, de même que l'assemblée générale le samedi soir avec vos spécialités régionales.
- Hébergement : vous aurez en temps utile les coordonnées de possibilité de logement chez des accueillants rennais, des hôtels bon marché.

Ateliers/démonstrations :

Avec ou sans la participation du public, projet individuel ou collectif. Pour nous, les démonstrations de nos savoirs faire sont importantes. Merci de nous faire une proposition avec un projet écrit expliquant le déroulement des 4 jours et le matériel utilisé, si possible 2 - 3 photos, dont une de vous au travail.

Ces démonstrations sont rémunérées par contrat.

Renseignements : Sacha Poloubinski 06 48 00 90 75



A joindre obligatoirement :

- la demande d'admission ci après
- 5 photos : 4 photos de vos pièces + une 5e photo de vous au travail.
Libres de droit, nommées par vos soins, de qualité 300dpi Elles pourront être recadrées au format carré.
Vos documents seront utilisés pour la communication de notre manifestation (dépliant, notre communication). Donnez-nous des documents de qualité !
Elles seront à envoyer par mail à l'adresse candidature@lesartsdufeu.com
- photocopie d'attestation d'affiliation pour l'année en cours
Bordereau Urssaf/RSI (Chambre des métiers, profession libérale), cotisation à la Maison des artistes, Attestation micro entreprise (ex auto-entrepreneur)
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle à jour
- 2 chèques de 185 € à l'ordre de "les Arts du feu"
Un chèque sera encaissé à l'acceptation (juin), non remboursable,
Le 2e début décembre remboursable en cas de désistement avant le 1er décembre.
- une enveloppe de retour affranchie à votre adresse

En cas de refus, vos documents vous seront retournés.
Vous serez informés de la sélection mi-juin au plus tard.

Nota important : que vous soyez ancien ou nouvel exposant, votre candidature ne sera pas examinée si votre dossier est incomplet. Rappel : une première participation n'implique pas d'être sélectionné pour l'année suivante. Les critères de sélection sont basés sur la créativité, l'écriture personnelle, l'homogénéité de la production, la technicité, la situation géographique.

Date limite de réception des dossiers, les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés.

le **MARDI 30 avril** le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous :

les Arts du feu, 2 Cours des Alliés, 35000 RENNES

Pour toute question : Adeline JEAN 06 88 28 42 93 candidature@lesartsdufeu.com

info@lesartsdufeu.com / www.lesartsdufeu.com / 02 99 89 18 10



Demande d'admission (à remplir en majuscules)

Nom : Prénom : année de naissance :

Nom de l'atelier :
(souligner celui qui figurera sur le dépliant et l'enseigne du stand)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél (celui qui figurera dans le dépliant) :

Adresse électronique :

Site internet

Statut : Chambre des métiers Maison des artistes : affilié assujetti
 Profession libérale Micro entrepreneur (ex auto-entrepreneur)

Depuis combien de temps pratiquez-vous ce métier (études inhérentes au métier comprises) ?

Est-ce votre activité principale ? OUI NON Est-ce votre revenu principal ? OUI NON

Depuis combien de temps avez-vous votre atelier ?

Avez-vous déjà participé aux Arts du feu (années) :

Êtes-vous adhérent à Ateliers d'Art de France ? OUI NON

J'amène une pièce d'exception pour l'exposition collective (scénographie type galerie) OUI NON

Métiers : Artisan métal Verrier Céramiste Mosaïste Bijoutier

Technique(s) utilisée(s) :

Texte de présentation/démarche (4/5 lignes maximum) de vous, votre travail, distinctions.... pour notre site internet

-
-
-
-
-
-

Vous recevrez les éditions par courriel : affiche, déliants, invitations

Pour les éditions papiers : combien désirez-vous d'affiches ? déliants : flyers : invitations :

Nous enverrons le dépliant à notre fichier client (3800 adresses)

A :

Le :

Signature :